

# Rapport d'activités 2012



Version française de l'ensemble des activités de la Ligue Braille. Ce rapport est également disponible en néerlandais, en version sonore (CD Daisy) et sur notre site : [www.braille.be](http://www.braille.be)

Rue d'Angleterre 57, 1060 Bruxelles  
T +32(0)2 533 32 11 - F +32(0)2 537 64 26  
[info@braille.be](mailto:info@braille.be) - [www.braille.be](http://www.braille.be)  
IBAN BE11 0000 0000 4848 - BIC BPOTBEB1



# SOMMAIRE.

1.	<b>Préambule</b> .....	p. 3
2.	<b>Les personnes aidées en 2012</b> .....	p. 4
	2.1. Un autre regard sur le quotidien.....	p. 5
	2.2. Un autre regard sur les études, le travail.....	p. 7
	2.3. Un autre regard sur les loisirs.....	p. 9
3.	<b>Sensibilisation et représentation</b> .....	p. 11
	3.1. Information et sensibilisation.....	p. 11
	3.2. Représentation et interpellations.....	p. 12
4.	<b>Ils aident la Ligue Braille</b> .....	p. 13
	4.1. Les volontaires.....	p. 14
	4.2. Les donateurs et testateurs .....	p. 14
	4.3. Les pouvoirs subsidants.....	p. 14
5.	<b>Conclusion</b> .....	p. 15
6.	<b>Quelques chiffres</b> .....	p. 16
	<b>Annexes</b> .....	p. 17

**L'approche** de la Ligue Braille repose sur une volonté d'accompagner et de soutenir la personne handicapée visuelle afin qu'elle puisse acquérir ou maintenir une autonomie optimale lui permettant de faire ses propres choix. Cette approche s'inscrit dans les fondements de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées. La Ligue Braille est une association neutre, attachée aux valeurs démocratiques. Elle est au service de toutes les personnes aveugles et malvoyantes. Active dans toutes les régions de Belgique, la Ligue Braille propose des services gratuits couvrant les multiples aspects et étapes de l'existence : aide sociale, accompagnement et apprentissage des techniques qui mènent à l'autonomie, formation et insertion professionnelles, activités culturelles et de loisirs,...

# 1. PRÉAMBULE.

Pour la Ligue Braille, au-delà de sa mission première de service d'aide aux personnes aveugles et malvoyantes, 2012 a été une année de passage de flambeau entre l'ancienne et la nouvelle direction, de finalisation de projets qui nous tenaient à cœur, comme l'ouverture de nos antennes régionales de Louvain et Ath, et de ténacité dans la défense des intérêts des personnes aveugles ou malvoyantes.

13.364 personnes aveugles et malvoyantes ont été aidées. Un chiffre en constante croissance ces dernières années, du fait du vieillissement de la population et de son corollaire, l'augmentation des pathologies visuelles liées à l'âge.

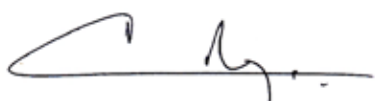
À l'heure actuelle, les personnes dont le handicap visuel survient après 65 ans sont toujours injustement exclues des aides publiques relevant des compétences régionales et communautaires, notamment pour l'acquisition d'aides techniques ou encore de cours de locomotion. En 2012 toutefois, la situation a évolué. À l'initiative de la Ligue Braille, deux groupes de travail – un francophone et un néerlandophone – ont été mis en place avec pour objectif de convaincre les décideurs politiques d'ouvrir l'accès à ces aides aux personnes de 65 ans et plus. Dans chaque région, chacun s'accorde à reconnaître la discrimination que subissent les plus de 65 ans et les recommandations des groupes de travail ont été entendues. La balle est à présent dans le camp des autorités régionales et communautaires et la recherche de solutions est en route.

L'ouverture de deux nouvelles antennes régionales à Ath et à Louvain est une étape de plus dans le plan d'implantation locale de la Ligue Braille. En rapprochant nos services des personnes aveugles et malvoyantes de ces régions, nous permettons à un plus grand nombre de bénéficiaires d'y avoir accès. Ainsi peuvent-ils recourir à l'aide du Service social pour les différentes démarches visant à obtenir la reconnaissance de leur handicap, pour être informés sur leurs droits et pour connaître les différentes aides possibles. Le Service d'accompagnement les soutient dans leur conquête de l'autonomie. Nos formateurs et jobcoaches apportent compétences et conseils à ceux qui veulent se lancer sur le marché de l'emploi. Les Clubs Braille, animations culturelles et autres excursions organisées sont autant d'activités adaptées au handicap visuel qui contribuent à leur épanouissement.

2012 était également une année d'élections communales et provinciales, une occasion pour la Ligue Braille d'adresser son mémorandum aux décideurs politiques. Nous avons également saisi cette opportunité pour mener notre propre campagne, non pas électorale mais de sensibilisation, afin d'inciter tous les acteurs locaux, les autorités, les citoyens, les entreprises,... à être attentifs aux besoins des personnes déficientes visuelles de leur localité.

Comme chaque année nous avons soutenu la recherche scientifique. La Fondation pour les aveugles, associée au FRO (Fonds pour la Recherche en Ophtalmologie), a décerné des prix à trois jeunes chercheurs pour leurs travaux dans le domaine de l'ophtalmologie.

Enfin, nous tenons ici à remercier les collaborateurs et les bénévoles de la Ligue Braille pour leur engagement quotidien, ainsi que tous nos généreux donateurs et les pouvoirs subsidiaires sans lesquels nos projets et activités n'auraient pas pu voir le jour.



**Michel MAGIS**  
Directeur

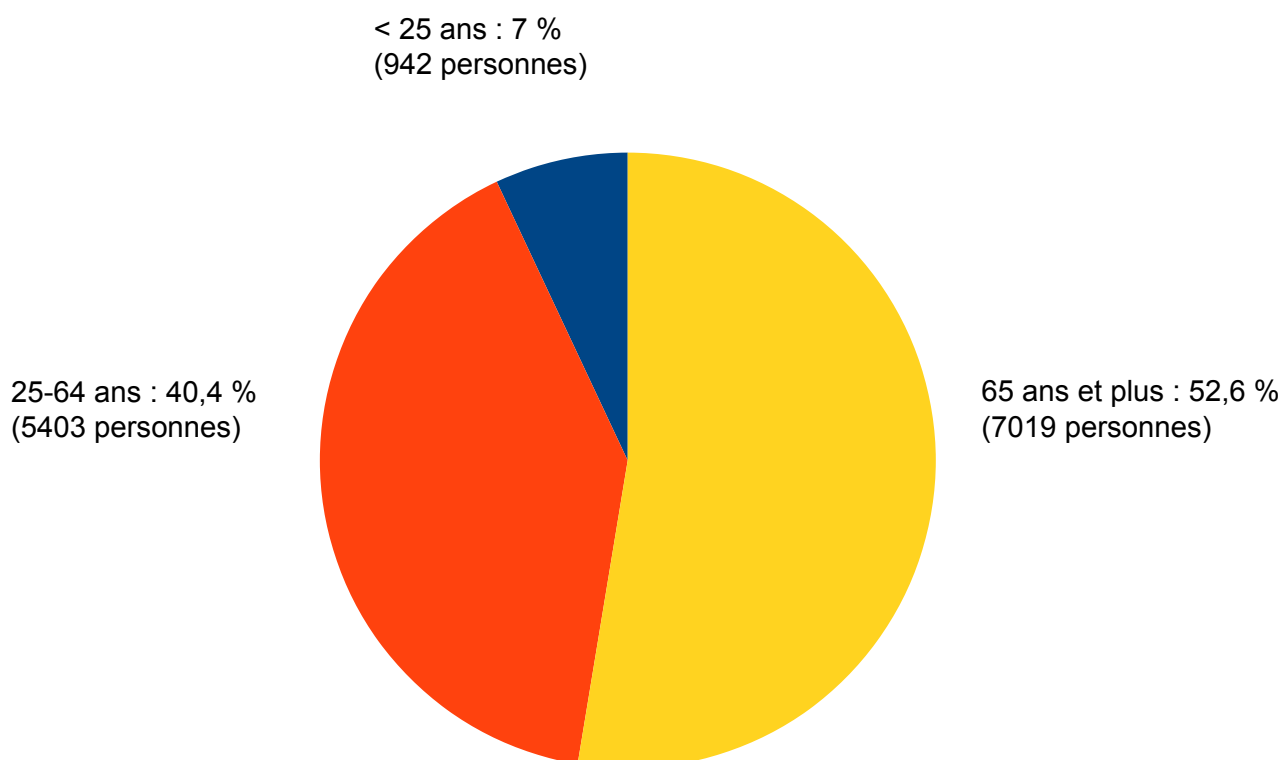


**Thierry VAN BOXMEER**  
Président

## 2. LES PERSONNES AIDÉES EN 2012.

En 2012, 13.364 personnes déficientes visuelles ont bénéficié d'une aide de la Ligue Braille afin de pouvoir développer ou conserver leur autonomie. Dans ce cadre, elles ont reçu gratuitement l'aide des assistants sociaux, ergothérapeutes, formateurs, bibliothécaires,... Tous ces services ne pourraient être offerts sans le précieux soutien des 104 membres du personnel, des 383 volontaires ainsi que de ceux qui aident financièrement la Ligue Braille.

### Répartition des personnes aidées en 2012 par catégorie d'âge :



Plus de la moitié de nos bénéficiaires (7019 personnes) ont plus de 65 ans et, parmi eux, 4458 personnes ont plus de 80 ans. Ces chiffres sont la conséquence d'un allongement de l'espérance de vie qui entraîne un nombre croissant de pathologies liées au grand âge, dont la perte de la vision.

De quels services les personnes handicapées visuelles disposent-elles ? Comment le grand public est-il informé et sensibilisé ? D'où provient le financement de nos services offerts gratuitement ? Ces facettes sont détaillées dans les pages suivantes.

## 2.1. Un autre regard sur le quotidien.

Devenir aveugle ou gravement malvoyant bouleverse le quotidien : la personne perd ses repères, rencontre des difficultés pour s'habiller, cuisiner, se déplacer,... La Ligue Braille aide les personnes déficientes visuelles à (re)conquérir leur autonomie et à s'intégrer au mieux dans la société.

Dans un premier temps, nos assistants sociaux fournissent à la personne l'aide et les conseils nécessaires. Ils dressent un bilan de sa situation et l'orientent vers d'autres services de la Ligue Braille en fonction de ses besoins. Nous informons également la personne des avantages sociaux et fiscaux dont elle peut bénéficier. Nous évaluons en outre avec elle la possibilité d'obtenir une aide des instances régionales, communautaires et fédérales. Nous l'aidons enfin à accomplir les démarches nécessaires auprès des fonds d'aide aux personnes handicapées.



Les personnes handicapées visuelles s'interrogent souvent sur leur situation de vie, leur avenir, leur participation à la vie sociale, les possibilités professionnelles, l'octroi d'aide des pouvoirs publics. Elles trouvent une réponse à ces questions auprès d'une équipe pluridisciplinaire. Enfants, adolescents et adultes bénéficient d'un examen d'orientation (anamnèse sociale, examen psychomoteur, examen des capacités cognitives,...). Cela se révèle entre autres nécessaire pour définir leur projet de vie et optimiser leur intégration sociale, scolaire et professionnelle.



*Grâce au bébé mannequin de la Ligue Braille, les parents aveugles et malvoyants apprennent à s'occuper de leur futur enfant en toute sécurité.*

S'habiller, préparer un repas, s'occuper de son bébé, apprendre le braille, savoir se déplacer avec une canne blanche et/ou un chien guide, aider son enfant déficient visuel intégré dans l'enseignement ordinaire, adapter son éclairage intérieur, utiliser de petites aides techniques,... sont autant d'apprentissages dont bénéficient les personnes gravement malvoyantes ou aveugles auprès de nos spécialistes en accompagnement.

En 2012, de nouveaux cours de bureautique ont été mis en place, afin que les personnes aveugles et malvoyantes qui le désirent puissent s'initier à l'utilisation d'un ordinateur.

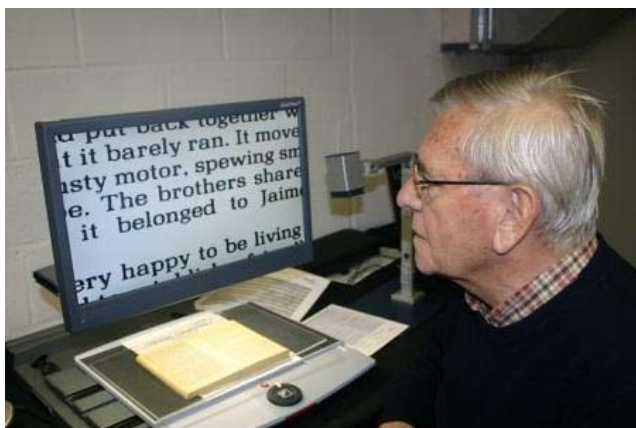
De nouvelles sessions d'information animées par la célébrité du nord du pays, Tante Kaat, ont été organisées pour nos bénéficiaires néerlandophones afin de leur fournir des conseils et astuces relatifs au nettoyage et au rangement de leur maison, ainsi qu'à l'hygiène personnelle.

Outre les services fournis aux personnes aveugles et malvoyantes, nous organisons des séances de sensibilisation au handicap visuel à destination des proches des personnes déficientes visuelles, des professionnels et des collègues amenés à être en contact avec elles.

Où se procurer un agenda en grands caractères, un tensiomètre parlant, une canne blanche, des jeux adaptés, un téléphone à grandes touches ? Le BrailleShop, le magasin de la Ligue

Braille, fournit aux personnes aveugles et malvoyantes une sélection de plus de 500 articles qui leur facilitent la vie. Les articles mis en vente sont testés préalablement.

À la Ligue Braille, nous informons également la personne déficiente visuelle des adaptations techniques qui lui permettront d'accroître son autonomie dans le cadre de sa vie privée, scolaire ou professionnelle. Nous la conseillons dans le choix d'une adaptation technique compte tenu de sa déficience visuelle, sa vision fonctionnelle, ses exigences visuelles, ses activités,...



*Découverte du matériel adapté lors du BrailleTech.*

Le matériel adapté peut être testé sur rendez-vous dans notre salle de démonstration (loupes portables, logiciels, barrettes braille, vidéo-loupes). Ces équipements techniques peuvent ensuite être acquis auprès des fournisseurs de matériel adapté. Nous aidons également la personne dans les démarches visant à obtenir, lorsque c'est possible, une intervention financière des pouvoirs publics.

Du 18 au 20 octobre 2012, se tenait le BrailleTech, au siège social de la Ligue Braille.

Ce salon, qui regroupe les fournisseurs belges de matériel adapté, connaît un succès croissant. Le BrailleTech fournit aux personnes malvoyantes ou aveugles un tour d'horizon complet sur les nombreuses aides techniques disponibles. Ils peuvent ainsi les comparer, les tester et bénéficier de l'avis objectif et professionnel de nos collaborateurs. Chaque année, ces aides techniques se perfectionnent et des nouveautés apparaissent. Lors de cette édition 2012, les visiteurs ont par exemple pu découvrir un nouveau GPS permettant aux personnes aveugles ou malvoyantes de se déplacer plus facilement. Ils ont également eu l'occasion de tester les derniers modèles en matière de vidéo-loupes, de GSM vocaux ou encore d'aides techniques portables. Les personnes déficientes visuelles ont pu prendre part à des ateliers : aides optiques et verres filtrants, accompagnement des 16-25 ans, adaptation de la lumière à son handicap visuel, livres DAISY, ... Un workshop était plus spécifiquement organisé pour les ophtalmologues : comment annoncer la déficience visuelle à un patient ? Quelles informations lui donner ? Vers qui l'orienter ?

#### **Quelques chiffres :**

En 2012, 903 personnes ont fait appel, pour la première fois, à nos services.  
3.855 entretiens individuels, 45.615 contacts téléphoniques et par courrier ont été réalisés par les assistants sociaux.  
918 personnes ont bénéficié d'une aide en accompagnement.  
1.515 personnes ont visité le BrailleTech.

**HORUS.** Afin d'améliorer son développement moteur, cognitif, social, affectif, fonctionnel, une rééducation de la personne déficiente visuelle est parfois nécessaire. Quelles que soient l'origine et la nature des complications liées au handicap visuel, l'objectif de prise en charge du Centre HORUS est de permettre à la personne de recouvrer la plus grande autonomie possible. La personne handicapée visuelle peut compter, au Centre HORUS, sur une équipe pluridisciplinaire : des ophtalmologues revalidateurs, des orthoptistes, des thérapeutes en matière de mobilité et de vie journalière, un psychologue, une psychomotricienne, des assistants sociaux. Né de la collaboration entre le Centre Hospitalier Universitaire Brugmann, l'Hôpital Universitaire des Enfants Reine Fabiola et la Ligue Braille, HORUS est le seul centre bruxellois de rééducation fonctionnelle agréé par l'INAMI pour la cécité et la malvoyance.

## 2.2. Un autre regard sur les études et le travail.

Les personnes confrontées à un handicap visuel se posent beaucoup de questions à propos de leur avenir, des possibilités de formation ou de carrière professionnelle. La Ligue Braille les aide à trouver des réponses. Des tests cognitifs, des techniques de sélection spécifiques et un entretien destiné à déceler leur motivation et leurs aspirations personnelles, permettent aux personnes aveugles ou malvoyantes de découvrir les possibilités qui s'offrent à elles. Avec l'aide et l'enthousiasme de l'équipe expérimentée de la Ligue Braille, ces personnes peuvent ainsi définir leurs perspectives d'avenir.

Beaucoup d'élèves ayant un handicap visuel suivent aujourd'hui des cours dans l'enseignement ordinaire. Avec le soutien et l'encadrement adapté, ils peuvent évoluer de la même manière que leurs camarades de classe. Les accompagnateurs de la Ligue Braille les aident à repérer les locaux, à choisir une place adéquate dans la classe (proche du tableau en cas de malvoyance par exemple) et à utiliser toutes les ressources disponibles de manière efficace : dans certains cas, les accompagnateurs interviennent dans la classe. Les enseignants et les élèves peuvent recevoir des conseils sur la manière de se comporter avec un camarade ayant une déficience visuelle. Dans ce contexte, des sessions de sensibilisation sont organisées. Ces sessions sont très utiles pour comprendre l'environnement d'un élève aveugle ou malvoyant et se mettre dans sa situation. Les élèves déficients visuels peuvent ainsi suivre leur scolarité dans l'enseignement ordinaire dans des conditions optimales.



*Grâce à un accompagnement, les étudiants aveugles ou malvoyants peuvent poursuivre leurs études de manière optimale.*

Les personnes aveugles ou malvoyantes qui souhaitent suivre des études supérieures ou une formation professionnelle, faire un stage ou exercer une profession, ont besoin de matériel adapté. Après un examen de la situation, le poste de travail peut être aménagé de manière adéquate (logiciel d'agrandissement, vidéo-loupe, synthèse vocale, barrette braille, preneur de notes, ...). Les syllabi et autres documents peuvent être transformés par nos copistes ou nos techniciens son en une version accessible aux personnes aveugles ou malvoyantes. Concrètement, cela veut dire que les documents pédagogiques peuvent être disponibles en



*Grâce au matériel adapté, une personne déficiente visuelle peut effectuer ses tâches en toute autonomie.*

braille, en grands caractères, en version audio ou numérique. Ceux qui le souhaitent peuvent faire appel à un encadrement pédagogique et à l'aide d'un accompagnateur.

« Je voudrais travailler, mais je ne connais pas les métiers envisageables compte tenu de mon handicap visuel. Quelles aides puis-je recevoir des pouvoirs publics ? » À la Ligue Braille, les personnes aveugles ou malvoyantes trouvent l'information dont elles ont besoin pour pouvoir se lancer sur le marché du travail. En même temps, les personnes déficientes visuelles peuvent suivre une formation professionnelle adaptée à leur handicap : cours d'alphabétisation,

de braille, de français, de néerlandais ou d'anglais, de bureautique, techniques d'accueil et de communication, législation sociale, techniques d'entretien, ... Une attention particulière est accordée aux besoins spécifiques de chacun, à la connaissance des aides techniques,

au lancement sur le marché du travail, à la formation continue, aux stages et aux formations en entreprises. Les jobcoaches aident les personnes déficientes visuelles à améliorer leur (ré)insertion professionnelle, à consolider leur emploi ou à le conserver. Ils les accompagnent également dans la préparation aux entretiens d'embauche. Ils peuvent aussi adapter le poste de travail et le matériel en fonction de l'emploi exercé.

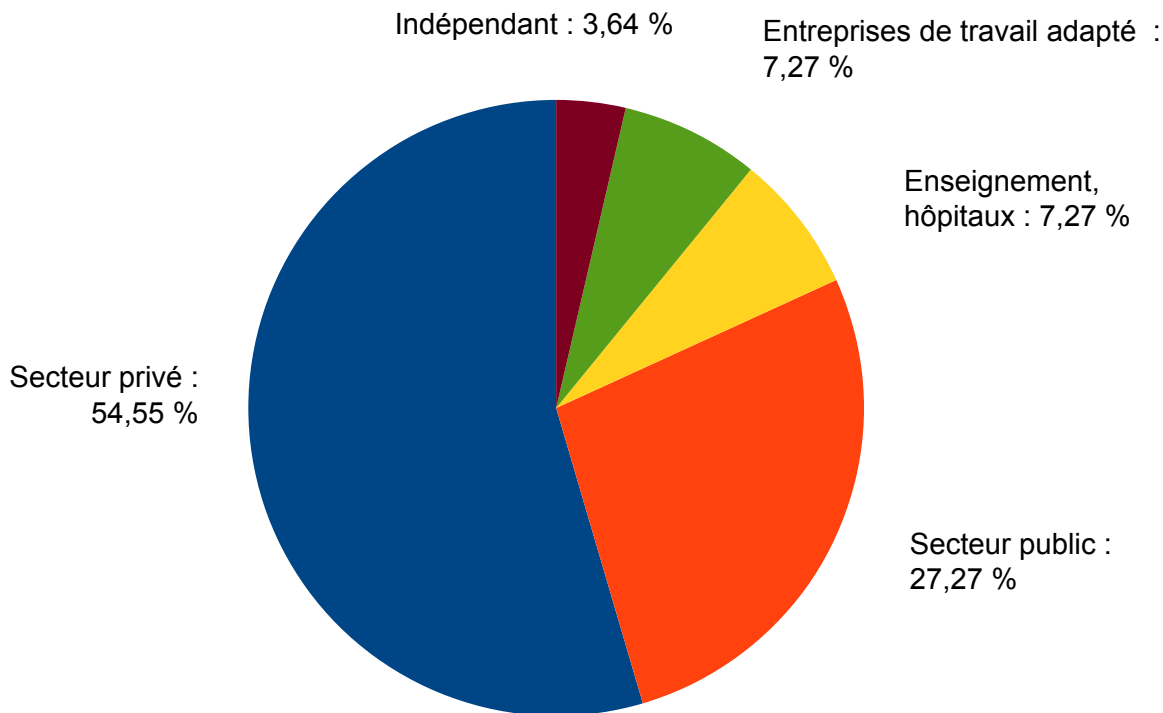
La Ligue Braille veille à nouer et à entretenir des contacts avec des employeurs. Ceux-ci sont informés sur les capacités professionnelles des personnes handicapées, les interventions de l'État dans les coûts salariaux, les adaptations techniques,... Ils bénéficient aussi d'une aide administrative. Des séances de sensibilisation peuvent être organisées pour les collègues de la personne déficiente visuelle afin qu'ils comprennent mieux ce que signifie le fait de vivre et de travailler avec une déficience visuelle.

#### **Quelques chiffres :**

109 étudiants bénéficient d'un encadrement pédagogique.  
56 étudiants ont débuté une formation professionnelle.  
67,9 % des étudiants ont maintenu ou trouvé un emploi après leur formation.  
246 bourses d'études ont été octroyées par la Ligue Braille

La Ligue Braille s'est jointe au réseau européen ENVITER (European Network for Vision Impairment Training & Research). Dans ce cadre, notre association a travaillé en 2012 en collaboration avec l'association néerlandaise Koninklijk Visio et d'autres partenaires européens, sur un appel à projets du programme européen de formation continue Lifelong Learning. Le projet "A Holistic view on job placement for visually impaired persons" vise à échanger expériences et savoir-faire entre les partenaires impliqués et à démontrer la valeur ajoutée d'une approche spécifique de l'emploi pour les personnes déficientes visuelles par rapport à une approche intégrée.

#### **Dans quel secteur les personnes déficientes visuelles ont-elles trouvé un emploi en 2012 ?**





## 2.3. Un autre regard sur les loisirs.

Partir en excursion, assister à des conférences, apprendre de nouvelles techniques artisanales ou jouer à des jeux de société, ne sont que quelques exemples d'activités qui permettent aux personnes aveugles et malvoyantes de ne pas rester isolées. Les réunions des Clubs Braille, les excursions et les animations culturelles améliorent la confiance en soi et combattent l'isolement. Les personnes déficientes visuelles sont stimulées par le fait de donner libre cours à leur créativité et leur talent, et ce, dans une atmosphère qui favorise les contacts sociaux et l'échange d'expériences.

En 2012, nous sommes partis à la recherche de l'origine des bonbons lors de l'exposition Sweet Candy au Musée bruxellois du Moulin et de l'Alimentation, nous avons effectué un voyage dans le temps au Musée de la Préhistoire de

Ramioul. Nous avons aussi fait une balade dans le « Blotevoetenpark » (le parc des pieds nus) de Brunssum. En Hesbaye, les personnes aveugles et malvoyantes ont été initiées au secret de la culture des asperges à la ferme Kamerijckhoeve. Avec la visite des villes d'Amsterdam, de Rotterdam et d'Eindhoven, nous avons même donné une touche internationale à nos activités.



*Lors du BrailleDay les enfants, tout comme les animaux, ont apprécié la compagnie des uns et des autres.*

dans la société. Faire son lit, s'habiller, beurrer une tartine, autant de tâches qui ne sont pas évidentes pour un enfant aveugle ou malvoyant.

À la Ludothèque de la Ligue Braille, les jeunes ou les plus âgés, déficients visuels, peuvent trouver des jeux adaptés en grands caractères, en braille ou munis de marquages spécifiques. Jouer est indispensable à chacun. Grâce au jeu les personnes aveugles et malvoyantes peuvent améliorer leur habileté, leur stratégie et leur vocabulaire, mais également entretenir des contacts sociaux.



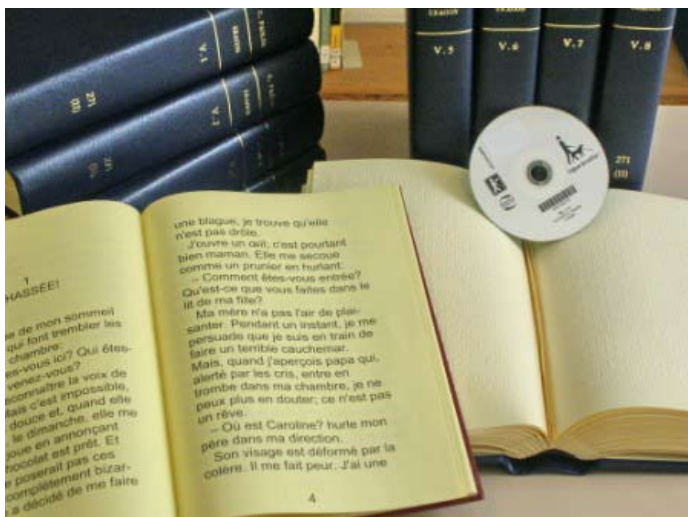
*Dégustation de quelques sucreries lors de la visite de l'exposition Sweet Candy.*

Dans le cadre du BrailleDay, le 3 mai 2012, nous avons emmené 143 enfants déficients visuels, francophones et néerlandophones, passer une journée à la ferme « Nos Pilifs » à Bruxelles. Ils ont pu nourrir Noisette, la vache, ainsi que les moutons, faire leur propre beurre et se retrousser les manches dans le potager. Le midi, ils ont savouré des petits pains frais et une délicieuse soupe. Fatigués mais heureux, ils sont rentrés chez eux avec des gadgets sympas et des biscuits faits maison.

Du 3 au 6 juillet, 16 enfants aveugles et malvoyants et leurs accompagnateurs ont séjourné à Ostende. Durant ce stage, les enfants ont appris de manière ludique à accroître leur autonomie, ce qui est très important pour leur intégration



*Un Monopoly adapté qui permet de jouer en famille.*



Grâce aux livres audio, aux ouvrages braille ou en grands caractères, les personnes déficientes visuelles peuvent aussi lire activement un livre.

avec leur nez, leurs oreilles et leurs papilles dans notre livre géant, réalisé pour notre stand en collaboration avec l'École Supérieure des Arts de l'image « Le 75 ». Grands et petits ont pu revivre avec tous leurs sens les contes classiques comme Hansel et Gretel, Les Trois Petits Cochons ou Le Petit Poucet. Le musicien et conteur Moustafa Largo avait apporté pour l'occasion une version particulière de sa pièce « Ali au pays des 40 conteurs », adaptée aux personnes déficientes visuelles. Il était demandé aux personnes voyantes de suivre la pièce, à l'atmosphère féerique des contes populaires marocains, les yeux bandés.

Dans notre Centre de documentation, aussi bien les personnes voyantes, que malvoyantes ou aveugles peuvent trouver des informations en lien avec le handicap visuel. Le Centre de documentation est une bibliothèque de référence sur les sujets liés à la vision.

Romans, essais, biographies,... enfants et adultes ayant un handicap visuel peuvent emprunter gratuitement dans notre Bibliothèque<sup>1</sup> des livres en braille, en grands caractères ou sonores. Tant les livres sonores, qu'en braille ou en grands caractères ainsi que leurs reliures sont réalisés par nos soins.

Pour le prêt des ouvrages néerlandophones, nous travaillons en étroite collaboration avec la Luisterpuntbibliotheek.

Lors de la Foire du Livre 2012, qui s'est tenue à Bruxelles du 1er au 5 mars, les visiteurs ont été invités, tels des lilliputiens, à venir « lire »



Notre livre sensoriel géant à la Foire du Livre.

### Quelques chiffres :

- Activités socioculturelles : 4.911 participations durant les 369 activités socioculturelles organisées.
- Ludothèque : 321 jeux adaptés disponibles.
- Centre de documentation : 7.188 documents abordant les thèmes liés à la vision sont disponibles.
- Bibliothèque :
  - 4.882 livres en braille, tactiles ou multi-supports ; 3.706 livres en grands caractères ; 11.148 titres sur CD Daisy ou MP3 sont proposés.
  - 24.246 prêts directs ont été effectués en 2012.
  - 60 livres en braille, soit 259 volumes ; 39 livres en grands caractères, soit 80 volumes et 371 livres sur CD Daisy ont été produits pour la Bibliothèque en 2012.

1. La Bibliothèque-adulte produit le magazine trimestriel « Des idées et des livres » sur CD DAISY. La Bibliothèque-jeunesse produit le magazine « Tapage ». Ces magazines sont disponibles gratuitement sur demande.

# 3. SENSIBILISATION ET REPRÉSENTATION.

## 3.1. Information et sensibilisation.

La Canne Blanche, revue trimestrielle de la Ligue Braille, est envoyée aux personnes aveugles et malvoyantes bénéficiaires de nos services ainsi qu'à nos donateurs. Elle leur apporte une information complète sur l'actualité sociale et législative relative au handicap, sur les aides existantes, sur les activités de notre association, etc. Fin 2012, un sondage a été organisé auprès des lecteurs pour mieux cerner leurs attentes vis-à-vis du périodique. Les résultats de ce sondage jetteront les bases d'une refonte de La Canne Blanche en 2013.

La reconstruction de notre site web [www.braille.be](http://www.braille.be) a été entamée en 2012 et aboutira au lancement d'un nouveau site au service des personnes déficientes visuelles dans le courant du 1er semestre 2013. La Ligue Braille a également étendu sa présence sur la toile en créant ses pages sur Facebook, régulièrement alimentées d'informations sur nos activités.



Essai de lunettes de simulation lors de "Sortilèges à Ath".

Des visites guidées de la Ligue Braille et du Musée Braille sont proposées aux écoles, aux associations et à d'autres groupes de personnes intéressées (2.048 visiteurs en 2012). Elles permettent au public de mieux comprendre le monde du handicap visuel et de découvrir la grande diversité des services offerts par notre association.

20 km de Bruxelles, Sortilèges à Ath, Rimpelrock à Hasselt, Foire de Libramont, Gentse Feesten, Lambertusmarkt à Eupen, Actief 50 à Genk, Zenith à Bruxelles, Ophthalmologica Belgica, etc.

En 2012, afin de sensibiliser la population au handicap visuel et de promouvoir ses services, la Ligue Braille est allée à la rencontre du public lors de nombreux événements dans les différentes régions du pays : salon Autonomies à Liège, Pafenfoor à Kortrijk,



2012 était une année d'élections communales et c'est pourquoi la Ligue Braille a voulu donner un caractère local à sa campagne annuelle de sensibilisation. La « Semaine de la Ligue Braille » s'est déroulée dans les 11 villes où notre association est implantée. Avec une affiche ressemblant aux affiches électorales, notre association appelait les autorités, les citoyens, les entreprises, les commerces, les écoles de ces entités à « voter » pour une commune attentive aux aveugles.

Chacun à son niveau peut en effet agir pour que les personnes aveugles et malvoyantes puissent avoir accès à l'information, se déplacer sans risque, exercer un métier, participer à des activités sociales ou culturelles. Très visible et interpellante, la campagne a été remarquée et a incité les habitants de ces villes à porter un regard bienveillant sur leurs concitoyens déficients visuels.



Deux campagnes d'insertion dans la presse écrite ont été organisées en 2012 pour apporter une information sur la DMLA (dégénérescence maculaire liée à l'âge) et proposer aux seniors le guide pratique et gratuit : « Déficiences visuelles chez les seniors : (re)conquérir votre autonomie, apprivoiser les aides techniques ». Ce guide présente les aides techniques existantes et fournit des conseils pratiques pour permettre aux personnes âgées qui deviennent malvoyantes de rester autonomes au quotidien. Il a été réalisé par les éditions Vivio en collaboration avec la Ligue Braille et grâce à l'aide de Novartis.

La Fondation pour les aveugles, fondation d'utilité publique de la Ligue Braille, a parmi ses missions celle de soutenir la recherche dans le domaine de l'ophtalmologie. Elle est aidée par un Comité scientifique composé des professeurs des sept universités du pays et présidé par le professeur Jean-Jacques De Laey. En 2012, trois jeunes chercheurs, sélectionnés par un jury international, ont reçu chacun un prix de la Fondation pour les aveugles à concurrence de 50.000 euros au total. Le projet de recherche du Dr Joachim Van Calster (KUL) porte sur le développement d'un traitement contre l'uvéite auto-immune. La recherche de Kristof Van Schil (UZ Gent) vise quant à elle à étudier le rôle du gène RERG dans les maladies rétinienne héréditaires comme la rétinite pigmentaire et l'amaurose congénitale de Leber. Enfin, le Dr Tine Van Bergen (KUL) explore une nouvelle thérapie en cas d'échec de la chirurgie filtrante dans le traitement du glaucome.



Michel Magis avec le Dr Joachim Van Calster, Kristof Van Schil et le Dr Tine Van Bergen.

### 3.2. Représentation et interpellations.

Pour que les personnes handicapées visuelles puissent être autonomes et s'intégrer dans la vie sociale, professionnelle et culturelle, l'ensemble de la société doit aussi s'adapter à elles. C'est pourquoi la Ligue Braille s'attelle à défendre leurs droits et leurs intérêts auprès des différents niveaux de pouvoir (locaux, régionaux, communautaires, fédéral ou européen). Notre association assure ainsi une présence active au sein de 26 instances consultatives et de décision dont : les Conseils consultatifs des personnes handicapées de différentes communes, le Conseil consultatif bruxellois des personnes handicapées, le Comité de gestion de l'AWIPH, le Conseil supérieur national des personnes handicapées, Brussels Regionaal Overleg, le BDF (Belgian Disability Forum), etc.

En Flandre, il n'y a malheureusement pas encore de concertation structurée entre les représentants des personnes handicapées et le gouvernement. En 2012, 22 organisations se sont regroupées sous l'appellation NOOZO (Niets Over Ons Zonder Ons) pour remettre aux autorités flamandes les résultats d'une étude sur la manière dont la représentation des personnes handicapées pourrait être organisée en Flandre. Sur base de ce rapport et de son évaluation par le gouvernement flamand, un projet concret devrait être élaboré début 2013. La Ligue Braille en suit de près l'évolution.

En 2012 la Ligue Braille a poursuivi son travail en faveur de l'implémentation de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées. Ratifiée par la Belgique en juillet 2009 et par l'Europe en décembre 2010, cette convention vise à garantir les droits des personnes handicapées, à en tenir compte dans toutes les politiques et programmes mis en œuvre et à éliminer toute forme de discrimination. C'est notamment via le Belgian Disability Forum que la Ligue Braille contribue à l'important travail de mise en conformité des législations avec les dispositions de la Convention. En 2012, le BDF a mis en place une « Plate-forme des conseils d'avis » des différentes entités du pays (Bruxelles, Communauté germanophone, Flandre, Wallonie). Cette plate-forme à laquelle participe activement la Ligue Braille a pour but d'améliorer la coordination et de travailler de manière concertée et proactive sur les thèmes politiques qui touchent les personnes handicapées.

À l'occasion des élections communales et provinciales d'octobre 2012, la Ligue Braille a, via ses mémorandum, attiré l'attention des responsables politiques sur les différents problèmes à résoudre au plan communal et provincial pour améliorer la vie des personnes handicapées visuelles dans leur localité.



*Le système de vidéo-loupe permet un agrandissement important pour faciliter la lecture chez les personnes malvoyantes.*

En Belgique, les seniors qui deviennent aveugles ou malvoyants après 65 ans ne reçoivent pas d'aides financières pour l'acquisition de certaines aides techniques (vidéo-loupe, téléphone adapté, lecteur de CD Daisy, calculatrice parlante,...). Pour chercher des solutions à cette situation injuste, la Ligue Braille a pris l'initiative de réunir deux groupes de travail, l'un pour la partie francophone du pays, l'autre pour la partie néerlandophone, réunissant plusieurs associations concernées par ce problème. Travaillant en étroite collaboration, ils ont émis différentes pistes pour ouvrir aux aînés devenus handicapés après 65 ans l'accès au soutien financier des entités fédérées dans le

domaine des aides individuelles et plus particulièrement des aides techniques. Ces pistes sont examinées par les autorités et la Ligue Braille suit de près l'évolution de ce dossier.

## 4. ILS AIDENT LA LIGUE BRAILLE.

L'action de la Ligue Braille en faveur des personnes déficientes visuelles est rendue possible par un réseau étendu de personnes qui nous apportent généreusement leur aide. Certaines ont décidé de nous offrir du temps, d'autres de participer à la Tombola, de faire un don ou un legs ou encore de constituer un fonds dédié. Comme les subsides des pouvoirs publics ne couvrent que 22,09 % des besoins de la Ligue Braille, ces aides sont très précieuses.

## 4.1. Les volontaires.

L'enregistrement de livres, la gestion des Clubs Braille, l'animation des stands d'information, un soutien pour les activités culturelles, les tâches administratives : le temps consacré par les volontaires aux personnes handicapées visuelles est important.

Une équipe de volontaires se charge également de la vente de cartes de vœux, dont les bénéficiaires sont affectés au financement partiel de notre Service social.

383 volontaires se sont investis aux côtés de la Ligue Braille en 2012 et nous avons eu le plaisir d'accueillir 57 nouveaux volontaires au cours de cette année.



*Nos volontaires fournissent une aide essentielle dans l'animation des Clubs Braille.*

## 4.2. Les donateurs et testateurs.

En 2012, plusieurs projets ont pu être développés grâce à la générosité de nos donateurs. La Ligue Braille remercie les donateurs individuels, les organismes philanthropiques, les entreprises pour l'aide apportée.

De nombreux souscripteurs ont participé à notre 62ème Tombola en 2012. Celle-ci constitue une ressource indispensable au maintien des services mis gratuitement à la disposition des personnes handicapées visuelles. Les recettes de la Tombola 2012 sont consacrées à aider les personnes aveugles ou malvoyantes à rester autonomes au quotidien.

De nombreuses personnes choisissent de nous aider en léguant tout ou une partie de leurs biens à la Fondation pour les aveugles, fondation d'utilité publique de la Ligue Braille. Elles assurent ainsi la pérennité de notre action en faveur des personnes aveugles et malvoyantes. Les legs constituent en effet la part la plus importante de nos ressources financières.

Suite aux aléas de la vie, certaines personnes n'ayant pas ou plus d'héritier direct ont la possibilité de perpétuer leur nom et l'œuvre de leur vie en constituant, de leur vivant ou par testament, un fonds dédié. La finalité et le nom donné à ces fonds sont déterminés en accord avec les donateurs. La Fondation pour les aveugles en assure gratuitement la gestion et le suivi (liste complète des fonds dédiés p.19).

## 4.3. Les pouvoirs subsidiaires.

Les subsides des pouvoirs publics ne couvrent que partiellement les besoins financiers de la Ligue Braille. Ils sont cependant indispensables pour maintenir nos services aux personnes déficientes visuelles dans les domaines de la formation, des activités culturelles, de l'encadrement pédagogique, de l'accompagnement et des loisirs. Merci aussi aux communes et aux provinces qui sont de plus en plus nombreuses à répondre à nos appels par une aide financière ou matérielle.

## 5. CONCLUSION ET PERSPECTIVES.

### **Une société en mouvement.**

Nous vivons dans une société changeante, qui évolue très vite. Pour aider les personnes déficientes visuelles, il est important pour nous d'évoluer le plus rapidement possible et d'offrir les meilleurs aides et services qui soient à nos bénéficiaires.

C'est avec des idées plein la tête, une multitude de projets et une envie constante de venir en aide aux personnes aveugles ou malvoyantes que la Ligue Braille débute l'année 2013.

Chaque année le nombre de nos bénéficiaires augmente, il est donc important pour nous de pouvoir répondre aux attentes de chacune de ces 13.364 personnes aidées.

Chaque jour nous facilitons la vie quotidienne de nombreuses personnes aveugles ou malvoyantes, nous les aidons à garder une réelle autonomie, nous leur proposons des formations ou les accompagnons dans leurs études, nous les soutenons dans leur insertion professionnelle et leur offrons des loisirs accessibles. Nous mettrons toute notre énergie à poursuivre cette mission fondamentale en 2013.

### **Une société technologique.**

Pour cette année 2013, différents projets axés sur les technologies sont prévus. Aussi bien dans la vie quotidienne, que durant les études ou au travail, les technologies peuvent fournir aux personnes déficientes visuelles une aide inestimable. C'est pour cela que nous suivons l'évolution des technologies, comme les tablettes et les smartphones, adaptées aux personnes déficientes visuelles.

Pour faciliter l'utilisation des technologies par nos bénéficiaires, une série d'ateliers, de cours et de sessions d'informations seront organisés, tels que des cours de bureautique, des séances d'information sur les téléphones adaptés ou sur les lecteurs DAISY, ...

Notre nouveau site internet, réel outil au service des personnes aveugles ou malvoyantes, verra bientôt le jour. Entièrement retravaillé et réadapté, il permettra aussi bien aux personnes malvoyantes, via des contrastes et des déroulements verticaux, qu'aux personnes aveugles, grâce à la synthèse vocale et la barrette braille, de se tenir informées des activités et services de la Ligue Braille. C'est via notre nouveau site internet que nous mettons l'accent sur l'information, mais aussi grâce à la refonte en cours de notre périodique La Canne Blanche et à nos pages Facebook qui nous font, un peu plus chaque jour, connaître du grand public.

### **Une société diversifiée.**

Grâce à l'ouverture de nouvelles antennes régionales, la Ligue Braille tend à rapprocher encore ses services de ceux qui en ont besoin. C'est l'occasion de mettre en place de nouvelles activités de proximité, de renforcer les Clubs Braille, de proposer des formations, d'aider à une meilleure insertion professionnelle, de proposer des excursions ou activités culturelles adaptées, etc.

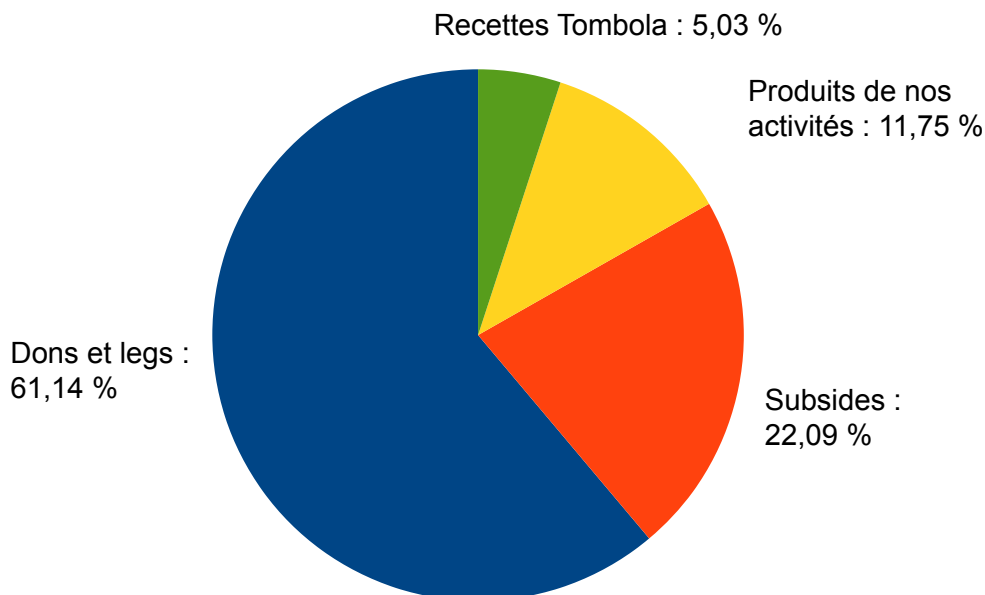
Nos différents services veulent aussi développer l'aide aux jeunes via des activités de loisirs jeunesse, l'augmentation de l'aide au niveau de l'intégration scolaire, l'intensification des collaborations avec les écoles d'enseignement spécialisé, l'insertion professionnelle, mais aussi des conférences thématiques et des ateliers adaptés.

Pour répondre à ses missions, renforcer ses services et développer de nouveaux projets, la Ligue Braille a besoin de votre soutien : les proches des personnes aveugles ou malvoyantes, les volontaires, les collaborateurs, les donateurs, les entreprises, les pouvoirs subsidiaires, ...  
Merci à tous, merci à vous !

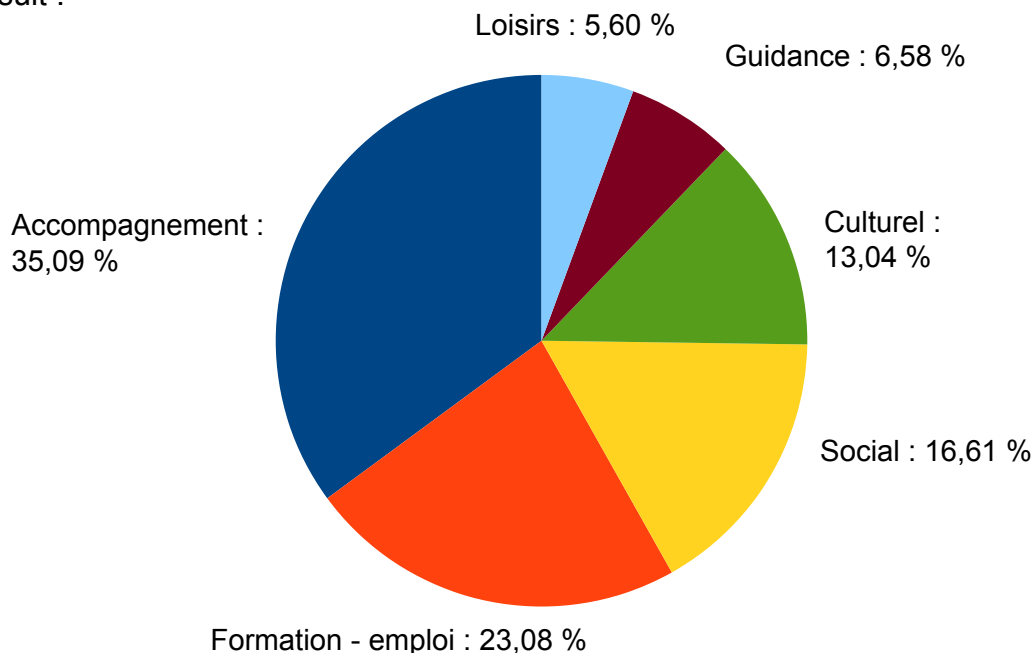
## 6. QUELQUES CHIFFRES.

Les chiffres ci-dessous illustrent de façon complémentaire le travail de notre organisation.

**Source de financement de l'ensemble des activités de la Ligue Braille en faveur des personnes aveugles et malvoyantes :**



Chaque euro affecté aux services d'aide aux personnes aveugles et malvoyantes est réparti comme suit :



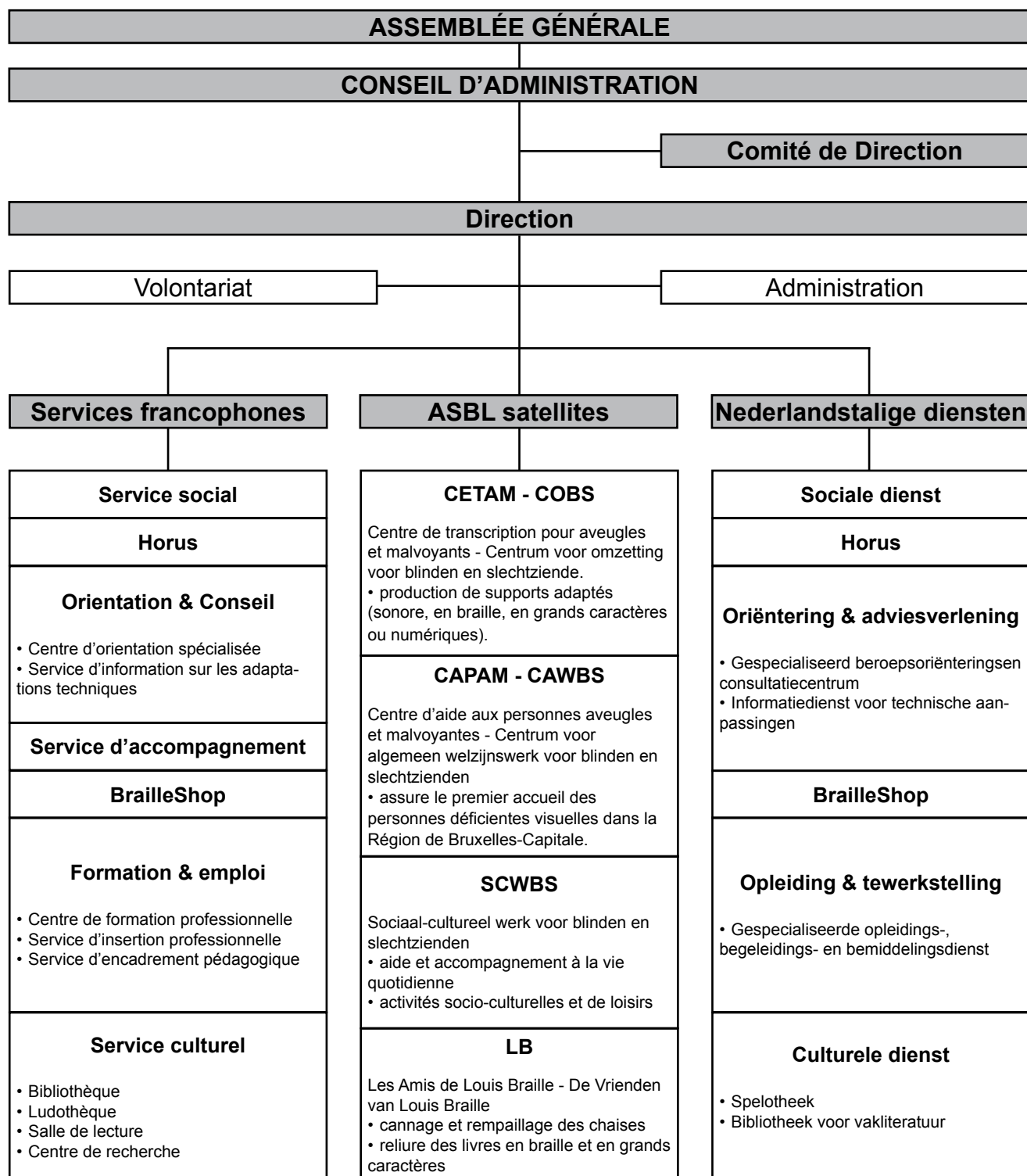
**Les comptes de l'asbl Ligue Braille ainsi que de la Fondation pour les aveugles, fondation d'utilité publique de la Ligue Braille et des asbl satellites de la Ligue Braille ont été contrôlés par la Scprl Yves Merlin, réviseurs d'entreprises.**

**Ce rapport d'activités a été approuvé le 30 avril 2013 par l'Assemblée générale de la Ligue Braille.**



# ANNEXES.

## A. Structure de la Ligue Braille.



## **B. Composition du Conseil d'administration (au 31 décembre 2012).**

Monsieur Michel BERLO  
Madame Jeanne BOURLARD  
Monsieur Guy DE WILDE  
Monsieur Raoul DUTRY  
Monsieur Paul FAMAIEY  
Monsieur Marcel FLORIZOONE  
Monsieur Marc GIBOUX

Monsieur Claude JOTTRAND  
Monsieur Pierre LECOCQ  
Monsieur Luc LION  
Monsieur Jacques VAN BELLINGHEN  
Monsieur Thierry VAN BOXMEER  
Monsieur Alain VAN CAUTEREN  
Monsieur Henri van der VAEREN

Fonctions honoraires :

Madame Adèle BERLO-CHALON (Administratrice honoraire)  
Monsieur Jacques DAVER (Administrateur honoraire)  
Monsieur René DEVILLEZ (Administrateur-Vice-Président et Secrétaire-Général honoraire)  
Monsieur Marc GIBOUX (Président honoraire)  
Monsieur Jean-Paul HERBECQ (Administrateur et Président honoraire)  
Monsieur Alex HOEBEKE (Administrateur honoraire)  
Monsieur Felix MERTENS (Administrateur honoraire)  
Monsieur Jan VAN NULAND (Administrateur honoraire)

## **C. Membres du Comité de direction (au 31 décembre 2012).**

Monsieur Michel BERLO, Vice-président et Secrétaire adjoint  
Monsieur Guy DE WILDE, Vice-président et Trésorier  
Monsieur Marcel FLORIZOONE, Trésorier adjoint  
Monsieur Marc GIBOUX, Secrétaire général  
Monsieur Michel MAGIS, Directeur de la Ligue Braille  
Monsieur Thierry VAN BOXMEER, Président

## **D. Conseillers du Comité de direction (au 31 décembre 2012).**

Monsieur Pierre-B. BAREEL  
Monsieur René DEVILLEZ

## **E. ASBL satellites.**

La Ligue Braille est membre permanent d'associations typhlophiles à la création desquelles elle a participé. On notera toutefois qu'au 01/11/2012 les activités du CETAM asbl et de LB asbl (Les Amis de Louis Braille) ont été transférées dans un souci de rationalisation vers l'asbl Ligue Braille.

- CETAM asbl (Centre de transcription pour aveugles et malvoyants) se charge de rendre l'information écrite accessible aux personnes aveugles et malvoyantes par la production de supports adaptés (sonores, en braille, en grands caractères ou numériques).
- CAPAM asbl (Centre d'aide aux personnes aveugles et malvoyantes) a pour but d'assurer, dans la Région de Bruxelles-Capitale, le premier accueil des personnes aveugles et malvoyantes, l'analyse de leur situation, leur orientation, leur accompagnement et le suivi de leurs demandes.
- SCWBS vzw (Sociaal-cultureel werk voor blinden en slechtzienden) développe diverses initiatives dans le but d'accroître l'autonomie et l'intégration sociale des personnes aveugles et malvoyantes.

- LB asbl (Les Amis de Louis Braille) réalise, selon des méthodes artisanales, le cannage et le rempaillage de sièges ainsi que la reliure de livres en braille et en grands caractères.

## **F. Fondation pour les aveugles.**

Reconnue d'utilité publique par arrêté royal du 19 avril 2006, la Fondation pour les aveugles, fondation de la Ligue Braille pour les personnes aveugles et malvoyantes, s'est fixée 4 missions :

- Aider les personnes aveugles et malvoyantes via un soutien matériel et financier à l'asbl Ligue Braille.
- Soutenir la recherche scientifique en primant des projets de recherche en ophtalmologie.
- Prévenir et sensibiliser le public grâce à des campagnes d'information.
- Gérer et contrôler l'utilisation des fonds dédiés et des fonds qui lui sont légués.

### **Membres du Comité scientifique (au 31 décembre 2012) :**

Professeur Monique CORDONNIER  
 Professeur Jean-Jacques DE LAEY (président)  
 Professeur Patrick DE POTTER  
 Professeur Philippe KESTELYN  
 Professeur Laurence POSTELMANS  
 Professeur Jean-Marie RAKIC  
 Professeur Werner SPILEERS  
 Professeur Marie-José TASSIGNON  
 Professeur François WILLERMAIN

## **G. Fonds dédiés.**

- Fonds Robert Van Assche et Anna Van Crombrughe. Remise de prix à des personnes aveugles méritantes.
- Fonds Claire Penninckx. Aide des personnes aveugles d'Ixelles confrontées à de graves difficultés financières.
- Fonds Eifel. Aide à un membre du personnel de la Ligue Braille aveugle ou malvoyant ayant fait des efforts remarquables d'intégration dans la vie professionnelle.
- Fonds Mélanie Van Sichem. Intervention dans le financement des lecteurs Daisy acquis par les personnes aveugles ou malvoyantes de plus de 65 ans et intervention dans l'acquisition de certaines aides techniques.
- Fonds Ruthy. Financement des premières cannes blanches offertes aux personnes aveugles et malvoyantes.
- Fonds Jules Legardien. Financement des activités d'apprentissage de la cuisine, du braille, de la locomotion à la longue canne blanche pour favoriser l'autonomie des personnes aveugles ou malvoyantes.
- Fonds Christophe. Intervention financière dans l'achat de petites aides techniques du BrailleShop.
- Fonds Hubert Ouvry. Octroi de bourses d'études aux personnes aveugles et malvoyantes.
- Fonds Roger Roovers. Intervention dans le coût des transcriptions de cours et autres documents pour les étudiants lorsque ces coûts ne sont pas pris en charge par les pouvoirs subsidiaires.

L'utilisation de ces Fonds est contrôlée et gérée gratuitement par la Fondation pour les aveugles.

## H. La Ligue Braille est active dans tout le pays.



### 1. Bruxelles (siège social)

Rue d'Angleterre 57  
1060 Bruxelles  
T. 02 533 32 11

### 2. Ath

Rue de la Station 41 / 2  
7800 Ath  
T. 068 33 54 50

### 3. Charleroi

Boulevard Tirou 12  
6000 Charleroi  
T. 071 32 88 22

### 4. Libramont

Avenue de Bouillon 16 A  
6800 Libramont  
T. 061 23 31 33

### 5. Liège

Rue des Guillemins 63  
4000 Liège  
T. 04 229 33 35

### 6. Namur

Rue de la Croix-Rouge 31 / 7  
5100 Jambes  
T. 081 31 21 26

### 7. Antwerpen

Frankrijklei 40  
2000 Antwerpen  
T. 03 213 27 88

### 8. Gent

Kortrijksesteenweg 344  
9000 Gent  
T. 09 220 58 78

### 9. Hasselt

Leopoldplein 25 / 3  
3500 Hasselt  
T. 011 21 58 88

### 10. Kortrijk

Minister Tacklaan 35 / 01  
8500 Kortrijk  
T. 056 20 64 60

### 11. Leuven

Fonteinstraat 133 / 0001  
3000 Leuven  
T. 016 20 37 97